

Communiqué de presse

Signature d'une convention-cadre entre l'UFISC et la FNADAC

Le 14 décembre 2021, le président de la Fédération Nationale des Associations de DAC (FNADAC), Christophe Bennet et les co-président-e-s de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC), Julie Desmidt et Bertrand Krill, ont signé une convention-cadre liant leurs deux structures. Cette convention officialise un travail de rapprochement initié depuis 1 an et demi entre les deux fédérations professionnelles.

Ce document affirme la conviction partagée qu'un dialogue fourni entre les acteur-ric-e-s culturel-le-s et les collectivités territoriales est nécessaire et doit être renforcé au regard des défis qui se posent à notre secteur d'activité. Ce dialogue sera un des garants de l'efficacité des politiques culturelles territoriales du futur.

La FNADAC et l'UFISC se retrouvent autour de valeurs fortes qu'elles entendent défendre. D'abord un engagement pour la mise en application des droits culturels. Ensuite la défense d'une approche des politiques culturelles co-construites avec les élu-e-s, les agent-e-s, les publics et les structures culturelles.

Cette convention cadre se concrétisera entre autres par la collaboration autour des Assises Nationales des Dac et des rencontres Pop Mind de l'UFISC. Ce travail permettra des prises de positions communes dans les débats nationaux autour des politiques culturelles. Pour les deux signataires, cette convention fait partie d'échanges pluriels avec d'autres structures professionnelles.

Ce premier document durera tout au long des années 2022 et 2023.

Contacts

UFISC : Grégoire Pateau - gregoire.pateau@ufisc.org - 07 78 01 74 63

FNADAC : Contact presse - Eddy Gaillot (Vice-Président) - eddy.gaillot@free.fr

Délégué général - Alexis Aubert - 06 72 76 23 18